

APPEL À PROJETS

2ème édition
ATELIER DE CRÉATION D'OBJETS EN MARBRE

Attisons le marbre ! DESIGN.

Pour promouvoir les marbres du Minervois.

**Pour réactualiser les marbres dans la vie quotidienne,
Par un design contemporain, innovant ou original.**

**Faire appel aux techniques traditionnelles,
Et conserver un savoir-faire menacé.**

**Designers, créateurs,
imaginez et proposez une idée que vous souhaiteriez réaliser
sur le thème du marbre.
Avant le 10 septembre.**

**Les idées seront concertées et étudiées,
les projets réalisables seront fabriqués
dans le cadre de l'atelier de création d'objets en marbre.**

Organisé par



MARBRES EN MINERVOIS
www.marbresenminervois.eu

LES OBJECTIFS

Promouvoir les marbres du Minervois.

L'atelier de création d'objets en marbre a pour but de changer le regard que nous portons sur les marbres en s'insérant dans le regain d'intérêt porté aux matières et au travail manuel grâce à la conception raisonnée, respectueuse de l'environnement et dans un développement durable.

Les objets réalisés doivent permettre de promouvoir le marbre du Minervois par des circuits courts, locaux : les investissements sont trop importants dans un schéma industriel, ils sont moins lourds en mettant en réseau les compétences des designers (créatifs), des carriers, des artisans, des associations avec le soutien des élus et des institutionnels.

Mettre en contact les designers (créateurs) avec les artisans ou industriels locaux.

Faire appel aux techniques traditionnelles et conserver un savoir-faire.

Faire appel aux techniques nouvelles les plus performantes.

Réactualiser le marbre dans la vie quotidienne par un design contemporain, innovant ou original d'objets en marbre.

Créer des objets uniques, contemporains, innovants ou originaux pouvant être, dans l'idéal des prototypes pour une fabrication en petite ou grande série, dans le respect des droits d'auteurs.

Assurer la diffusion de ces objets par leur facilité de mise en fabrication, par leur faible volume, leur poids réduit.

L'association Marbres en Minervois a parmi ses buts de réunir artisans et designers autour de carrières en activité. Pour cette raison, l'association met tout en œuvre pour redynamiser les possibilités de fabrication par rapport au marbre, afin de maintenir le savoir-faire et développer localement son utilisation, en réunissant les différents corps de métiers autour de ce projet.

Marbres en Minervois est une association qui s'est fixé 4 axes :

1. Créer un chemin des carrières dans le Minervois.
2. Mettre en contact les producteurs de marbre et les sculpteurs ;
17 sculptures pour 17 villages.
3. Organiser un atelier de création autour du marbre en réunissant des designers, des créateurs et des artisans.
4. Créer la Maison du Marbre en Minervois.

Une présentation de l'association est visible sur le site de www.marbresenminervois.eu

Visitez également le site de L'atelier de création d'objet en marbre "Attisons le marbre !" Design. sur le lien : <http://attisonslemarbre.canalblog.com>

APPEL À PROJET - ATELIER DE CRÉATION D'OBJETS EN MARBRE

2ème édition *Attisons le marbre ! Design.*

Marbres en Minervois appelle les designers afin de réaliser l'idée d'un objet dans le cadre de la 2ème édition de l'atelier de création d'objets en marbre "*Attisons le marbre !*" *Design.*

Le projet comprend deux types de propositions portés par l'appel à projet :

I. Une proposition personnelle d'un objet usuel appliqué au marbre ou une proposition originale à partir d'un cylindre en marbre (cylindre évidé, fermé sur une des extrémité), avec un mélange de matériaux, en tenant compte des objectifs émis.

Les designers, créateurs, seront sélectionnés sur présentation d'un dossier comprenant :

- **une idée**, sous forme de dessin, maquette ou photos, **présentant un avant-projet** lisible, indiquant des dimensions ou des mesures approximatives,
- **une note** accompagnant l'avant-projet,
- et **une brève présentation du créateur (biographie et/ou univers de création).**

Le dossier est à envoyer par courrier **avant le 10 septembre 2012.**

Indiquant « *Attisons le marbre !* » sur le coin gauche de l'enveloppe à l'adresse :

Association Marbres en Minervois
Gérard Boyer
11 Rue du Plo de la Sal
11 600 CAUNES-MINERVOIS

Ou par mail à l'adresse : marbresenminervois_atelier@yahoo.fr.

Une commission composée de professionnels de la pierre, du design et des membres de l'association, étudieront les projets proposés. Selon la faisabilité, 5 à 7 projets pourront être portés à la réalisation lors de la 2ème édition de l'atelier de création d'objets en marbre "*Attisons le marbre !*" *Design*, les designers seront informés des résultats de la commission qui se déroulera le 10 septembre 2012 à Caunes.

L'idée sera ensuite développée et fabriquée lors de l'atelier, si elle a été retenue dans le cadre du projet de l'atelier et suivant les quelques points ci-dessous :

Les designers, créateurs, proposent la conception d'objets au design contemporain, original ou innovant en tenant compte au mieux de la spécificité du marbre et son mode de travail.

Le but est de créer des objets de petit/moyen format (peu volumineux), le plus léger possible. Les objets peuvent être en marbre seul ou de préférence avec ajout d'autres matériaux (*) tout en restant dans les possibilités de réalisation du projet pour la date prévue.

La mise en œuvre de la confection des projets sélectionnés donnera lieu à la collaboration des designers avec un ou plusieurs artisans qui fabriqueront les pièces dans le cadre de l'atelier de création d'objet en marbre.

()L'ajout d'autres matériaux (bois, métal ou autre pierre) peut être compris dans le réseau d'artisans et industriels locaux, après concertation avec les membres de l'organisation du projet, dans la limite des possibilités de l'association et de son réseau, et pour d'autres éléments ; du budget à prévoir à cet effet. Dans le cas contraire, ce sera au designer d'apporter une solution pour la mise en œuvre.*

LES ÉTAPES // ATELIER DE CRÉATION D'OBJETS EN MARBRE

L'atelier de création d'objets en marbre se déroulera en 4 étapes :

1^{ère} ÉTAPE L'atelier de création /// Du 20 au 23 septembre 2012

RÉUNION (obligatoire) à Caunes-Minervois (*).

Cet atelier est mis en place pour que les designers découvrent l'environnement du marbre de Caunes dans une ambiance conviviale, de développer et avancer leur projet à l'étape suivante dans sa fabrication.

Il est prévu à cet effet :

- La visite de la carrière et la rencontre des membres de *Marbres en Minervois*,
- Un échange entre artisans, industriels et designers pour mettre au point la fabrication au regard des procédés possibles et permettre la faisabilité de chaque projet développé.

A la fin de cette rencontre, la mise en place d'un cahier des charges de chaque projet sera mis en place pour le suivi de fabrication.

Nous espérons créer un échange enrichissant lors de ces 4 jours entre tous les acteurs du projet et créer des liens entre artisans, industriels et designers pour la réalisation des projets.

! Entre le 23 septembre et le 12 octobre /// Le suivi de projet est important

Il est demandé aux designers de régler les quelques améliorations techniques si nécessaires et de préparer tous les éléments pour l'étape de la fabrication. Entretenir le contact avec les artisans ou industriels rencontrés lors de l'atelier.

2^{ème} ÉTAPE La fabrication /// 13 et 14 octobre 2012

CONCERTATION

Possibilité de réunion selon l'avancement de chaque projet à Caunes-Minervois (*).

Dates limites du lancement de la fabrication par les artisans ou industriels choisis suivant le cahier des charges de chaque projet.

3^{ème} ÉTAPE Résultats des réalisations /// A partir du 20 octobre 2012

Aboutissement de la fabrication.

Compte-rendu et conclusions des projets réalisés. Il est recommandé aux designers de préparer l'étude du projet réalisé afin d'anticiper la 4^{ème} étape.

4^{ème} ÉTAPE Exposition Attisons le marbre ! Design /// 1er au 4 novembre 2012

RÉUNION (obligatoire) à Caunes-Minervois (*).

Exposition des créations.

Étude et concertation pour chacun des projets réalisés selon le suivi et le choix des designers pour la suite des événements.

A cette occasion, un comité d'invités composé du public et de personnalités régionales dans les domaines artistiques et économiques seront conviés à parrainer les projets exposés ainsi que le projet de l'atelier.

(* *L'hébergement et les repas offerts à Caunes-Minervois.*

LE MARBRE

Le marbre est un matériau noble qui connaît un regain de faveur aujourd'hui. Donner une nouvelle image à l'utilisation du marbre est le défi que l'association veut relever par cet appel à projet lancé auprès des designers.

Le marbre est fortement connoté par son utilisation dans l'histoire. Son passé est prestigieux : les colonnes de Trianon, décors muraux, de cheminées et de sols à Versailles, l'opéra Garnier et la fontaine Saint-Michel à Paris. Ce patrimoine est riche mais ne saurait lui suffire.

Le marbre est extrait de la carrière sous forme de blocs. La pierre est étudiée afin de choisir ses différentes utilisations par rapport à son niveau de qualité. Ainsi une partie du marbre extrait est concassé sur place en granulats (4 à 5 tailles différentes). Le granulats, par ses arrêtes vives est autobloquant ce qui lui confère une stabilité remarquable quand il recouvre les sols.

Il existe une grande palette de couleurs mais pour des raisons techniques, administratives et économiques, les marbres du Minervois sont connus comme le marbre « rouge de France » à l'international, ou « rouge Languedoc » en France et reconnus pour leur haute qualité.

Ils se déclinent par 4 textures différentes : Incarnat, griotte, turquin, gris.

Deux teintes dominant, le rouge et le gris.

Le marbre rouge est un matériau plus ou moins intense avec veines blanches ou grises. Il est très dur, très dense et il doit être travaillé dans le sens des failles et des veines.

La présentation des différents marbres proposés sont visibles sur les sites :

www.marbresenminervois.eu

attisonslemarbre.canalblog.com

LES FORMES ET TECHNIQUES APPLIQUÉES AU MARBRE

Les designers peuvent travailler sur plusieurs formes de base et types de procédés appliqués au marbre.

Sachant que les principales formes et techniques mises à disposition sont :

- A partir de blocs irréguliers, avec un procédé de taille, de découpe et de polissage, il est possible d'obtenir un bloc à usage marbrier.

- A partir de plaques, de 2 ou 3 cm d'épaisseur qui sont déjà découpées.

Il est possible d'obtenir jusqu'à 10 mm d'épaisseur, par découpe minutieuse sur de petites pièces. En outre, la technique de marqueterie, quelque peu complexe, est aussi un procédé traditionnel appliqué au marbre.

Ainsi différentes formes sont proposés pour la mise en œuvre : les blocs, les plaques et éventuellement les granulats ou encore la poudre de marbre.

Le marbre peut être taillé, découpé, assemblé, collé, puis poli.

De plus le travail de surface peut varier, il peut être taillé pour donner un effet de surface ou poli. Il peut être laissé brut ou oxydé, l'oxydation permet de lui donner une couleur plus intense.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les designers, créateurs, seront sélectionnés sur présentation d'un dossier comprenant :

- une idée, sous forme de dessin, maquette ou photos, présentant un avant-projet lisible, indiquant des dimensions ou des mesures approximatives,
- une note accompagnant l'avant-projet,
- et d'une brève présentation du créateur (biographie et/ou univers de création).

Le projet doit être appliqué au marbre et rentrer dans les possibilités des objectifs émis.

La commission, suite à la réception des dossiers, sera effectuée par une réunion de professionnels, des membres de l'association et des acteurs locaux. Le nombre de projets sélectionnés sera limité en fonction des possibilités d'accueil et du nombre des artisans et industriels disponibles.

Les participants sélectionnés seront autant de nouveaux membres bienvenus dans *l'Association Marbres en Minervois*.

Les avant-projets reçus pour la sélection des designers (créateurs) qui n'ont pas été retenus resteront confidentiels et ne seront en aucun cas être exploités sans l'accord au préalable du créateur.

L'ASSOCIATION S'ENGAGE

L'association Marbres en Minervois est bénévole : elle met à disposition les marbres, l'hébergement et les repas, elle met en contact les créateurs et les artisans, elle diffuse, promeut et tente de faire dupliquer les objets par ses manifestations avec l'accord des designers (*Attisons le marbre ! Design, Palais de Versaille (sous la colonnade du Grand Trianon), et en prévision ; Cité de Carcassonne, Promaude, Salon de la pierre de Montpellier, Salon de Carrare et de Vérone, Les hébergeurs de l'Aude, UAP, Les gîtes de France, Audabram, Del Bano, Coq et Torres*).

Marbres en Minervois offre aux créateurs plusieurs salles autour du cloître de l'abbaye de Caunes où leurs travaux peuvent être exposés pendant les mois de novembre et décembre.

L'association ne prend aucune commission sur le travail des créateurs ni sur celui des artisans dans le cadre du projet "*Attisons le marbre !*" *Design*.

Une première pièce sera réalisée pendant l'atelier de création, en vue de présenter le travail des créateurs et des artisans lors de l'exposition organisée du 1 au 4 novembre 2012.

À cette occasion, *Marbres en Minervois* organise pendant ces quatre jours une manifestation autour de l'atelier de création "*Attisons le marbre !*" *Design* : avec une exposition concentrée sur les pièces réalisées lors de l'atelier, la présentation des designers, des artisans et des acteurs du projet autour d'une manifestation qui regroupera aussi une exposition de sculptures, une présentation des tailleurs, artisans et industriels de la pierre locaux.

Si la pièce est vendue sur place pendant cet événement, designers et artisans s'engagent à reproduire une deuxième pièce identique qui sera réalisée pour le projet de *La Maison du Marbre*.

L'association s'engage à communiquer le résultat des créations à la presse et, par son site, de publier les projets réalisés afin de récolter l'avis du public. Pour que les pièces soient bien respectées concernant le droit d'auteur du créateur, l'association conserve le droit de refuser la réalisation de copies des créations créées lors de l'atelier de création d'objets en marbre "*Attisons le marbre ! Design*".

LES ARTISANTS S'ENGAGENT

Dans leur rôle de conseil technique, les artisans chercheront à travailler en parfaite collaboration avec les créateurs.

Ils sont accompagnés de la même façon que les créateurs par l'hébergement et les repas à Caunes-Minervois et par la fourniture de blocs de marbre.

L'artisan accepte de réaliser pour *Marbres en Minervois* un exemplaire de l'objet en vue de constituer *la Maison du Marbre*, et une seconde, si la première est vendue lors de "*Attisons le marbre ! Design*". Les artisans comme les designers percevront 100 euros à la remise de l'objet.

Les artisans s'engagent à aller au terme du projet en respectant le cahier des charges et être disponible pour les dates des réunions inscrivent dans le planning des étapes de l'atelier. (voir page 4)

LES DESIGNERS, CRÉATEURS S'ENGAGENT

A être disponible pour les dates des réunions (obligatoires) inscrivent dans le planning des étapes de l'atelier. (voir page 4)

L'association recommande aux créateurs d'élaborer des objets usuels ayant un coût étudié (c.-à-d. prix total de l'objet) afin de faciliter la diffusion, la vente et la duplication des objets. D'élaborer un cahier des charges le plus précis possible avec les artisans durant la 1ère étape de l'atelier afin d'entretenir un bon suivi de projet. Les créateurs et les artisans apposent une signature ou marque commune sur l'objet si possible.

Les créateurs gardent la propriété et leurs droits d'auteur. Ils s'entendent sur les droits qu'ils perçoivent sur les objets avec les fabricants, les artisans, à la fois en tant que pièces uniques et pièces dupliquées. *Marbres en Minervois* n'intervient pas dans la fixation des prix des objets ni dans la fixation des droits définitifs, pouvant porter conseil si nécessaire.

Les créateurs s'engagent à laisser leurs objets visibles lors de l'exposition qui clôture l'atelier de création du 1 au 4 novembre 2012. Pour cet événement les objets seront éventuellement proposés à la vente, le prix des pièces sera exceptionnel, c'est-à-dire au prix de la conception (partie du designer) et de la fabrication, qui sera à évaluer par le créateur et selon le type de pièce. Les acquéreurs ne pourront les retirer qu'à la fin de la manifestation.

Le public sera questionné par un formulaire d'appréciation sur les projets exposés. L'association mettra au point ce questionnaire pour recueillir les avis.

Le créateur accepte de donner à *Marbres en Minervois* un exemplaire de l'objet en vue de constituer *la Maison du Marbre*, et une seconde, si la première est vendue lors de "*Attisons le marbre ! Design*". Les designers percevront 100 euros à la remise de l'objet pour constituer *La Maison du Marbre*, projet organisé par *Marbres en Minervois*.

Si, à la suite de l'atelier de création, les objets peuvent être fabriqués en petite ou grande série, le créateur pourra engager un accord avec le ou les fabricants, en tenant compte au mieux des objectifs du projet de l'atelier.